



Commission Football d'Animation

PROCES-VERBAL

Réunion du 06/12/2021

Président : M. MIGUEL Nuno Filipe (CD)

Présents : Mme SAINVAL Ismay -, SOUSA Biqueline, YILDIZOGLU Ali, BLU Koffi

Invités: MM. HUTTON Vincent, SOUMARO Aboubacar, MM. FOURNIER Anthony CTD DAP

Absents excusés : Mme Nadine GAUTIER - MM. REBOURS Bertrand, Akim BOUZIDI (CD)

INFORMATIONS

1) Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres,
(Catégorie U6 à U13 - groupe - poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2) Modes d'envoi du courrier ou mail au District :

E-mail : secretariat@district75foot.fff.fr, ou à la technique@district75foot.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District.

Courrier postal : DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
6, avenue Joseph Bédier – 75013 Paris

Tél : Secrétariat : 01.88.61.98.40 - Technique : Anthony : 01.88.61.98.47

LA COMMISSION RAPPELLE A TOUS LES CLUBS QUE LES CHANGEMENTS D'HORAIRES ET DE LIEU DE RENCONTRES, DOIVENT S'EFFECTUER, VIA FOOTCLUB (ATTENTION DE RECENSER, LES SITES D'ACCEUIL SUR FOOTCLUB) AVANT LE MERCREDI A MINUIT

Le District vous informe des horaires **des débuts de rencontres** (U13/U12/U11/U10) et **des débuts des plateaux** (U9/U6) :

CATEGORIE	HORAIRE
U13	15h00
U12	14h00
U11	11h00
U10	10h00
U9	09h00
U6	11h00

Toutes les rencontres de critères (de U10 à U13) seront couvertes **par la Feuille de Match Informatisée** quant aux plateaux, la commission prépare un compte-rendu est disponible sur notre site internet : <https://district75foot.fff.fr/> dans la rubrique FOOT ANIMATION.

Tout club ne respectant pas cette procédure encourra une amende (voir l'annexe financière).

CLUB RECHERCHE

Le club de l'**Olympique Paris 15^{ème} (500643)** recherche des éducateurs pour encadrer les équipes de football d'animation. Veuillez contacter le club par courriel, si intéressé(e) : 500643@lpiff.fr

CORRESPONDANCE

Mail du 22 novembre 2021, de BON CONSEIL AS

Concernant le disfonctionnement, sur l'attribution des terrains, survenu sur le site SUZANNE LENGLEN : La commission regrette, également, la décision prise par les agents de la DJS, et transmet votre mail à la DJS.

CRITERIUM U10

Mail du 22 novembre 2021, de POUCHET PARIX XVII CS

Concernant le motif de la non présentation, de Paris FC 2, lors de la journée de critérium U10 : Le motif, n'étant pas une raison valable, la commission, déclare l'équipe du Paris FC 2 U10, forfait, entraînant une amende de 10 € (voir annexe financière), et demande à POUCHET PARIS XVII CS, de transmettre au district la feuille de match, mentionnant le forfait du Paris FC 2 (1^{ère} relance).

CRITERIUM U11

Mail du vendredi 3 décembre 2021 de l'ESC DU XVème

Concernant la journée de critérium U11, contre l'ES PETITS ANGES : la commission, ne peut prendre en compte la raison pour laquelle l'ESC DU XVème ne s'est pas présenté pour disputer la rencontre, et déclare l'ESC DU XVème forfait, entraînant une amende de 10 €/équipe (voir annexe financière). La commission, demande à L'ES PETITS ANGES de nous transmettre la feuille de match mentionnant le forfait de l'ESC DU XVème (1^{ère} relance).

Mail du 6 décembre 2021, du RC PARIS 10

Concernant, le disfonctionnement de la FMI, lors de la journée du 5 décembre 2021, critérium U11, contre PARIS 13 ATLETICO : la commission, vous remercie pour ces informations par mail, toutefois, nous vous rappelons, que lors du disfonctionnement de la FMI, vous devez établir, **une feuille de match papier**. Nous vous demandons donc, de faire le nécessaire, et de les transmettre au District (1^{ère} relance).

CRITERIUM U13Mail du 4 décembre 2021, de Mr Carlos BARROS, éducateur de PARIS 13 ATLETICO

Concernant, la non-parution d'un score de son équipe, contre l'ACP 15, en critérium U13 : La commission informe Mr BARROS, qu'il n'y a pas de classement, en critérium de foot réduit, que les scores sont affichés à titre consultatif et informatif, et pour finir, nous demandons à Mr BARROS, de passer par la boîte mail officiel du son Club, à l'avenir. Nous avons répondu à son mail (personnel), à titre exceptionnel.

Mail du 6 décembre 2021, de l'ACP 15

Concernant la non-présentation de FMI ou feuille de match, du club recevant, Saint Vincent de Paul, lors de la journée du 4 décembre 2021 en critérium U13 -2 poule B : la commission, rappelle, que tout match, ne peut débuter ou disputer, sans que la FMI ou Feuille de match papier, ne soit correctement remplie, avant le début de la rencontre, comme pour toute rencontre de foot réduit ou à 11, et pour toute catégorie que ce soit.

La commission réclame la Feuille de match conformément remplie, au club recevant, Saint Vincent de Paul, sous peine de sanction financière (voir annexe financière), 1^{ère} relance.

POUR RAPPEL : POUR TOUTE RENCONTRE, VOUS DEVEZ SAISIR, CELLE-CI, VIA LA FMI, OU A DEFAUT (SI DISFONCTIONNEMENT DE LA FMI), ETABLIR UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER, AVANT DE DEBUTER VOS RENCONTRES.

SOUS PEINE DE SANCTIONS SPORTIVES ET FINANCIERES.

CHALLENGES U10 / U11 / U12

Mail du 1 décembre 2021 du PARIS CA, concernant le challenge U11 du 27 novembre 2021 : la commission, ne constate pas d'anomalie, sur comptage des points, du challenge, et demande au PARIS CA, de nous fournir des éléments plus précis, concernant sa réclamation.

Suite au déroulement des challenges U10 / U11 / U12, départementales du District Parisien, et après vérification, des Feuilles de plateaux de ces dits Challenges, nous vous prions de trouver ci-dessous, les qualifiés pour le second tour:

Challenge U10

- Poule 1 : **ES16 - PITRAY OLIER**
- Poule 2 : **PUC - CAMILIENNE**
- Poule 3 : **ACP15 - NICOLAITE DE CHAILLOT**
- Poule 4 : **SALESIENNE - PETITS ANGES**
- Poule 5 : **RC PARIS 10 - UJA MACCABI**

- Poule 6 : **PARIS ALESIA – FC SOLITAIRES-UFC PARIS 17 (poule à 5)**
- Poule 7 : **PARIS FC – OFC COURONNES**
- Poule 8 : **CA PARIS * 4 équipes forfait (poule à 5)**
- Poule 9 : **ESPERANCE PARIS 19 – PARIS 13 ATLETICO – UA CHANTIER (poule à 5)**

19 qualifiés pour le 2^{ème} tour

Challenge U11

- Poule 1 : **SOLITAIRE-SALAESIENNE – ENFANTS DE PASSY (poule à 5)**
- Poule 2 : **NICOLAITE DE CHAILLOT – PARIS ALESIA – CBB TIR AU PIGEONS (poule à 5)**
- Poule 3 : **ACP 15 – POUCHET PARIS XVII**
- Poule 4 : **PARIS FC – ES PARIS 13**
- Poule 5 : **ESPERANCE PARIS 19 – ES PARISIENNE**
- Poule 6 : **JA MONTROUGE – ES16**
- Poule 7 : **PUC – CHAMPIONNET – PETITS ANGES (poule à 5)**
- Poule 8 : **non jouée (faute de terrain d'accueil)**
- Poule 9 : **PARIS 13 ATLETICO – RC PARIS 10 – UA CHANTIER (poule à 5)**

20 qualifiés + 2 autres qualifiés, pour le 2^{ème} tour, lorsque la poule 8 sera jouée

Challenge U12

- Poule 1 : **ES16 – CFFP**
- Poule 2 : **PITRAY OLIER – ACP 15**
- Poule 3 : **PARIS FC – ESPERANCE PARIS 19**
- Poule 4 : **CAMILIENNE – FC SOLITAIRES**
- Poule 5 : **OFC COURONNES – UJA MACCABI – ENFANTS DE PASSY (poule à 5)**
- Poule 6 : **PUC – CHAMPIONNET**
- Poule 7 : **SALESIENNE – CA PARIS**
- Poule 8 : **PARIS 13 ATLETICO – ES PARISIENNE – PARIS POUCHET XVII (poule à 5)**
- Poule 9 : **PARIS ALESIA – PARIS XI – UFC PARIS 17 (poule à 5)**

21 qualifiés pour le 2^{ème} tour

LES CLUBS QUI NE SE SONT PAS PRESENTES AUX DIVERS CHALLENGES, SONT CONSIDERES COMME FORFAIT, ET AURONT DES SANCTIONS FINANCIERES (VOIR ANNEXE FINANCIERE)

PLATEAUX U6/U7 / U8/U9

La commission, rappelle que la participation aux plateaux , est une obligation, pour l'obtention des Labels. Nous déplorons le nombre de forfaits importants, le manque de feuilles de bilans de plateaux. Les clubs recevant se plaignent du manque de courtoisie des clubs visiteurs qui n'informe pas de leur absence au préalable.